Date de mise en ligne : 2 mai 2024

VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du 02 MAI 2024

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00053** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 19 RUE MICHEL
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Isolation et Toiture
Devis et Fiche technique des tuiles joints

Sur un terrain sis 5 AV CARNOT
Cadastré AO87

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 02 MAI 2024

Le Maire

MAIRIE DE VILLENEUVE ST GEORGES

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00053** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,